

Excuses indignes – Hans-Rudolf Merz bafoue l'état de droit

Dans sa séance du 21 août, le comité central du Parti Evangélique Suisse a pris connaissance avec consternation de la conduite indigne du Président de la Confédération Hans-Rudolf Merz lors de sa visite à Tripoli.

De façon totalement incompréhensible, M. Merz a présenté des excuses pour un incident qui n'en méritait pas. Et ce face à un chef d'Etat libyen qui paraît de plus en plus aux yeux du monde civilisé comme un clown dangereux avec du sang innocent sur les mains. C'est bien plus Khadafi qui devrait s'excuser de maintenir en détention deux citoyens suisses sans raison et en toute illégalité.

Quelle que soit sa forme, un Tribunal arbitral international n'a pas pour mission de vérifier le respect de la justice suisse sur territoire suisse. Le PEV suisse attend du Conseil fédéral que des actions politiques aussi délicates soient le fruit d'une concertation et d'un accord préalable de l'ensemble du Conseil fédéral et qu'aucun écart à la législation suisse ne soit toléré.

En tant que Président de la Confédération, M. Merz a désavoué les autorités de justice et police genevoises alors qu'elles intervenaient auprès du fils Khadafi, arrêté pour avoir violenté ses employés domestiques. En cela, M. Merz est intervenu dans la souveraineté du canton de Genève et a gravement ridiculisé l'Etat de droit suisse, au lieu de venir renforcer les autorités genevoises dans leur positionnement.

Aux yeux de l'opinion publique internationale, l'attitude servile de M. Merz a gravement discrédité la Suisse et placé des considérations despotiques au-dessus du respect des droits humains. La Suisse a perdu toute crédibilité pour de futures missions de bons offices.

Le PEV Suisse demande à l'ensemble du Conseil fédéral prenne ses distances sans aucun équivoque avec cet incident pour le moins pénible.

Genève, le 22 août 2009